



PV DU COMITÉ DE DIRECTION 10/01/2024

Réunion au siège du DVOF

Présents : Mmes Bouznad - Escroignard – Floirac.

MM. Delforge (Président) – Diaz - Jonquois – Letellier – Nguyen - Podan Mavounzy

Visio : Mme Bastos

M. Vernet

Assistent : Mme Tagliana, Assistante de Direction

M. Barrau, Directeur Administratif -

Excusés : MM. Barberon - Berrezaie - Boisdenghien – Moreira - Traore.

❖ **Audition de Monsieur Jean-Pierre Lacour, membre de la Commission Organisation des Coupes Départementales.**

Ont été convoqués des membres de Commissions du DVOF, aux fins de juger des faits rapportés.

Le Comité a délibéré hors la présence des personnes convoquées. La décision est prise et revêt un caractère confidentiel du fait qu'il s'agisse d'une activité interne au titre de mission de membre de Commission.

❖ **Vente du siège social Domont 20/12/2023**

Le Président Claude Delforge informe avoir signé l'acte de vente le mercredi 20 décembre 2023, auprès de l'Etablissement Foncier (pour le compte de la mairie de Domont).

Le produit de la vente fait l'objet d'une proposition de placement sans risque, conformément aux recommandations faites par notre banque du Crédit Mutuel, qui est validée en séance à l'unanimité.

❖ **PV Assemblée Générale 17/11/23 pour validation**

Le procès-verbal est validé à l'unanimité et sera publié sur le site Internet.

❖ **Demande de révocation du Comité de Direction et avis de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales : pour décision**

Les membres du Comité de Direction valident à l'unanimité l'irrecevabilité de la demande de révocation du Comité adressée le 28/11/23 suite à l'avis formulée par la Commission de Surveillance des Opérations Electorales du 3 janvier 2024.

Claude Delforge informe que le DVOF a reçu ce même jour à 18h15 une deuxième demande de révocation qui sera donc étudiée par la Commission de Surveillance des Opérations Electorales. Si cette demande est recevable, le DVOF se doit de provoquer une AG extraordinaire avant le 10 mars 2024, puis une 2^{ème} avant les 2 mois qui suivent et élire 17 représentants, puis enfin une nouvelle AG électorale en juin pour élire les élus pour les 4 prochaines années.

❖ Questions diverses

Le DVOF étant relancé par la FFF pour obtenir la date prévisionnelle de la prochaine Assemblée Générale Elective, celle-ci est fixée au 29 juin 2024, la soirée des Lauréats sera donc avancée au 21 juin 2024.

Claude Delforge

Informe que les groupes de travail ont débuté et que les échanges sont constructifs.
Ils remercient les animateurs et tous les dirigeants des clubs impliqués dans ces divers groupes.

José Diaz

Rappelle que le District est prêt à se déplacer dans les Clubs afin d'informer les dirigeants et/ou éducateurs des rouages règlementaires et disciplinaires de la FFF, et maîtriser davantage cet environnement au bénéfice du Club.
Il demande qu'une communication soit de nouveau adressée aux Club

Jacques Letellier

Informe des problèmes FMI.
Il demande à la Commission Foot Animation de faire un point avec la CDIF afin de convoquer les Clubs qui rencontrent encore des difficultés.

Claude Delforge

Informe que la Journée Nationale des Bénévoles se déroulera cette année à Lyon les 23 et 24 mars.
Monsieur Daniel Podan-Mavounzy se porte volontaire pour être chef de délégation d'un groupe de 9 dirigeants de clubs.
Critère retenu pour désigner les clubs récipiendaires : Clubs participant aux groupes de travail proposés par le DVOF.

Informe que le DVOF fait l'objet d'un contrôle Urssaf, l'inspectrice devant se rendre au DVOF le 25 janvier 2024.

FIN 22H15